

Genève, le 25 janvier 2021

Mme Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale  
DETEC  
Palais fédéral Nord  
CH – 3003 Berne

---

**Concerne : PSIA**

---

Madame la Conseillère fédérale,

L'ATCR-AIG regroupe 29 collectivités publiques de Suisse (Vaud et Genève) et de France (Ain et Haute-Savoie) représentant une population de près de 170'000 habitants vivant à proximité de l'aéroport de Genève. Tout en reconnaissant l'importance économique de celui-ci pour la région et pour la Suisse, notre association milite pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de la santé des populations dans le cadre des activités aéroportuaires.

Le 12 décembre 2019, lors de votre visite à Genève pour l'inauguration du Léman Express, nous vous avons remis en mains propres un courrier, malheureusement resté sans réponse, mentionnant l'acceptation par le peuple genevois de l'initiative 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport ». Nous rappelions que ce vote était révélateur d'une prise de conscience de la population, de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux, sanitaires et climatiques liés à l'activité aéronautique, alors que la politique fédérale est non seulement en décalage avec ces préoccupations, mais en contradiction avec les engagements qu'a pris la Confédération en signant l'accord de Paris visant à une réduction drastique d'émission des gaz à effet de serre (GES).

De nombreux rapports scientifiques ont démontré que l'aviation constitue un contributeur très important de gaz à effet de serre. Les scénarios établis par le Centre interdisciplinaire de l'Université de Lausanne (« Neutralité carbone à Genève en 2050 », Synthèse des scénarios exploratoires du CID, septembre 2020), montre que seule des politiques disruptives permettront d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour le canton de Genève, une réduction massive des vols en avion s'impose. Dans cette perspective, le plan climat cantonal 2030 (2<sup>ème</sup> génération) fixe un objectif de réduction de – 200'000 tCO<sub>2</sub>e à l'horizon 2030.

Or, la fiche PSIA ne tient pas compte de ces données et table sur une poursuite de la croissance des activités aéroportuaires. Elle est ainsi en totale contradiction avec les engagements pris par la Confédération visant à respecter l'accord de Paris sur le climat et par le canton de Genève qui a voté l'urgence climatique le 9 décembre 2019 et s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 60 % à l'horizon 2030.

La politique du Conseil fédéral basée uniquement sur le principe que l'activité aéronautique doit « répondre à la demande », sans que celle-ci ne soit priorisée et admettant que les normes

environnementales et les engagements liés à l'urgence climatique ne soient pas respectées n'est aujourd'hui plus soutenable.

La crise sanitaire du Covid-19 a par ailleurs été un révélateur autant de la contribution du tourisme de masse à la propagation du virus que de la possibilité pour de nombreuses entreprises et institutions (notamment les OI et les ONG) de limiter les déplacements aériens de leurs personnels et de fonctionner en visioconférence. La situation actuelle plaide plus que jamais pour une refonte de la politique aéronautique suisse.

La limitation du trafic aérien est ainsi une urgence absolue pour répondre au défi climatique et amorcer une nécessaire transition écologique. Celle-ci doit être planifiée afin que la population n'ait pas à subir de plein fouet les effets d'un arrêt forcé de nombreux pans de l'économie.

Nous appelons donc le Conseil fédéral à prendre acte que la fuite en avant préconisée par sa politique aéronautique (2016), relayée dans la partie conceptuelle du PSIA (2018) et traduite dans la fiche PSIA de l'aéroport de Genève (2019) ne sont tout simplement pas viables et surtout ne sont plus admissibles dans un contexte d'urgence climatique. Dès lors, **la fiche PSIA doit être considérée comme obsolète et doit être révisée sur de nouvelles bases**, compatibles avec les engagements de la Confédération, du canton de Genève et de la volonté exprimée dans les urnes par une majorité de citoyennes et citoyens genevois.

Nous vous invitons à entendre les préoccupations exprimées par la population genevoise, les collectivités publiques suisses et françaises que nous représentons et l'État de Genève, pour **engager sans tarder une refonte complète de la politique aéronautique suisse et de ses instruments de mise en œuvre**, à commencer par une refonte de la fiche PSIA de l'aéroport de Genève.

Vous remerciant d'avance de l'accueil favorable que vous accorderez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour l'ATCR-AIG



Mathias BUSCHBECK  
Président



Daniel RAPHOZ  
Vice-Président

Copie :

- Communes membres de l'ATCR
- Conseil d'État du canton de Genève